



ACEL
de Studentevertrieder

Luxembourg, le 06 janvier 2017

Communiqué de presse

La mise en place d'une utilisation gratuite des transports publics pour les étudiants

Le 06 janvier 2017, une délégation de l'ACEL a rencontré le Ministre délégué à l'Enseignement supérieur et à la Recherche, Marc HANSEN et le Ministre du Développement durable et des Infrastructures, François BAUSCH pour la mise en place d'une utilisation gratuite des transports publics pour les étudiants.

L'Association des Cercles d'Étudiants Luxembourgeois (ACEL) est heureuse que les dirigeants politiques se sont conformés à l'exigence de l'ACEL d'une utilisation gratuite des transports en commun au Luxembourg pour tous les étudiants. Une éventuelle injustice envers ces derniers causée par la limitation de l'utilisation gratuite des services de transport public aux élèves, a ainsi été évitée. L'argument principal pour l'instauration d'un titre de transport gratuit pour les élèves a été leur absence d'un revenu propre, situation similaire à celle des étudiants.

Ainsi, les négociations entamées par l'ACEL ont abouti à l'instauration d'un titre de transport gratuit pour les étudiants à partir du 1 août 2017. Laurent Heyder, vice-président de l'ACEL, *explique que cette décision est un soulagement financier majeur pour les étudiants, que ce soit pour ceux qui étudient au Luxembourg ou pour ceux qui poursuivent leurs études à l'étranger et qu'ils n'ont plus besoin de payer des frais supplémentaires pour leur aller-retour entre le Luxembourg et leur ville estudiantine.* Charel Muller, président de l'ACEL, *rappelle aussi que grâce à la structure de l'ACEL, ayant notamment des membres au Luxembourg et à l'étranger, un aperçu des coûts des étudiants et de l'utilisation des transports publics a pu être réalisé rapidement, lequel a été par la suite un argument majeur dans la prise de décision des parties prenantes.*

La procédure exacte pour acquérir le titre de transport gratuit sera le plus tôt possible communiquée par le ministère compétent, ainsi que par l'ACEL.

Contact:

Laurent Heyder
+352 661 420 542

laurent.heyder@acel.lu

ACEL - Association des Cercles d'Étudiants Luxembourgeois | contact@acel.lu · www.acel.lu

+352 691 420 538 | Président
+352 691 420 539 | VP Information
+352 691 420 540 | Secrétaire

BP 63 - L-7201 Bereldange
87, route de Thionville
L-2611 Luxembourg

BCEE LU56 0019 2100 0834 4000
CCPL LU94 1111 0915 5887 0000
No RCS F969

